Merville infos

MAGAZINE
MUNICIPAL
N°43
JUIN 2013

ÉQUIPEMENT P.13

SERVICE P.17

PATRIMOINE P.25

Ils font bouger la ville !

Jardins de Flandres

Du sens pour le nouveau plan de circulation

Afin d'améliorer le cadre de vie et de faciliter les déplacements au sein du quartier, un nouveau plan de circulation a été validé aux Jardins de Flandres et sera prochainement mis en œuvre. Élaboré par la police municipale, en lien avec les membres du comité de quartier et la gendarmerie, ce plan vise à diminuer la dangerosité de la circulation et la vitesse. Des réunions pédagogiques concernant la circulation routière auront lieu à la rentrée au centre d'animation des Jardins de Flandres.

- 30 **Zone 30**
- **Sens unique**
- **Cédez le passage**
- STOP **Stop**

Des panneaux ont été installés aux abords des étangs :

Zone d'extension de crue pour lutter contre les inondations

PÊCHE INTERDITE

(sauf autorisation municipale)

encres à base végétale
PAPIER RECYCLÉ
Fabriqué en France

SOMMAIRE

Zoom sur.....P.2
Édito P.3
Actualités P.4
Portrait P.6
Éducation P.7
Économie P.8
Culture P.10
Solidarité P.12
Dossier : Le nouvel équipement public P.13
Logement P.16
Services de proximité P.17
Emploi/services communaux .P.18
Circulation/travaux.....P.20
Développement durable P.21
Jeunesse P.22
Vie associative P.23
Tribune libre P.24
Patrimoine P.25
En images.....P.26
État-civil P.27

Merville
Source de potentiels

Les élus ont décidé, pendant la période préélectorale, de suspendre les éditos afin de respecter l'égalité de principe entre les candidats. Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'interruption de la tribune libre six mois avant la date des élections et la fermeture du forum du site de la ville dès décembre 2013.

Le service communication a pour rôle de veiller à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, notamment via la publication du magazine municipal. Une nouvelle dynamique est née avec la création d'un logo et d'une identité visant à moderniser et à améliorer l'image et la notoriété de Merville. Comme vous avez pu le constater dans le dernier numéro, le "Merville Infos" s'est transformé pour adopter un style plus épuré.

Pour sa 43ème édition, vous découvrirez dans le magazine municipal un dossier d'actualité sur l'ouverture du nouvel équipement public au quartier des Jardins de Flandres, mais aussi la présentation du futur multi-accueil "les chatons" ou encore la décision prise par la commune pour l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Vous y trouverez également des informations sur le nouveau service d'alerte SMS mis en place par la commune. N'oubliez pas de vous inscrire en ligne ou en retournant le bulletin d'adhésion à l'accueil de la mairie. Les prochains événements (fête de la musique, fête de l'eau, 13 juillet, fête de la bière) feront l'objet d'une communication spécifique.

Deux bonnes nouvelles viennent de tomber ! D'une part, la démolition de la Friche Engrais-Nord-France, route de la Gorgue, débutera en septembre prochain. D'autre part, Réseau Ferré de France vient d'acter le déclassement de la voie sud. L'entreprise Roquette pourra développer son fret ferroviaire, tout en permettant une réouverture du service voyageurs par un contournement nord de l'entreprise.

Le service communication vous souhaite une agréable lecture !

Coup de projecteur

Des chiffres parlants...

Coût réel par habitant de la collecte et du traitement des déchets pour l'année 2012

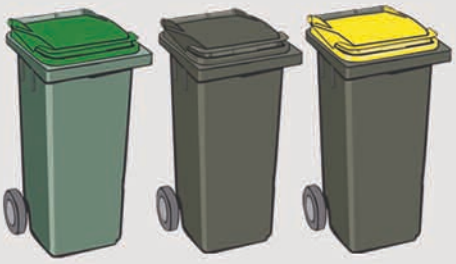

Hazebrouck : 112,47€
Wallon-Cappel : 88,50€
Communauté de communes Monts de Flandre-Plaine de la Lys : 99,17€
Communauté Rurales des Monts de Flandre : 95, 98€
Communauté de communes Flandre Lys : 71,69€

Ces chiffres montrent que la redevance incitative de la CCFL coûte moins cher.

Édition ▸ Ville de Merville - **Directeur de publication** ▸ Jacques Parent - **Directeur de rédaction** ▸ Francis Campagne - **Conception et rédaction** ▸ Service communication de la ville - **Photographies** ▸ Jérémy Lombaert, Maienga (page 12) - **Impression** ▸ Nord'imprim - **N°43 Juin 2013** ▸ ISSN : 0999-8357

Cyber-centre

Changement d'adresse !

Initialement implanté dans le hall de l'Espace Culturel Robert Hossein, le Cyber-centre a déménagé dans les locaux du Château Arnould (43, rue du Général De Gaulle au rez-de-chaussée, porte 5). Ce nouveau lieu dédié aux technologies de l'information et de la communication a notamment permis l'installation d'un tableau interactif. En parallèle de ce déménagement, les travaux de rénovation et d'aménagement du futur Espace Public Numérique situé à l'ancien café "Le Montparnasse" ont débuté. La ville de Merville a souhaité confier une partie des travaux à l'association Orme Activités via un chantier d'insertion. Cet espace ouvrira ses portes en 2014 et privilégiera la formation et l'auto-formation.

En savoir + : Tél. : 03.28.42.85.91 / courriel : cybercentre@ville-merville.fr ■

Sécurité

Pour partir l'esprit tranquille !

Vous partez en vacances ? Pour voyager l'esprit léger, pensez à l'opération "Tranquillité vacances". Simple et rapide, il suffit de signaler à la gendarmerie et à la police municipale la période durant laquelle votre habitation est inoccupée. Les forces de l'ordre effectueront alors des passages réguliers de jour comme de nuit et interviendront si cela s'avère nécessaire. N'hésitez plus, ce service est gratuit !

En savoir + : Gendarmerie de Merville (1, rue Barra / tél. : 17) – Police municipale (Hôtel de ville, rez-de-chaussée / tél. : 03.28.48.20.22) ■

Salle des fêtes

Réservation : un nouveau processus

Lors du conseil municipal du 13 juin 2013, un nouveau processus de réservation de la salle des fêtes Francis Bouquet sera soumis à l'approbation. Il consiste principalement à répondre plus rapidement aux particuliers souhaitant réserver cette salle en travaillant, non plus par année civile, mais de date à date par période de 12 mois. La demande est à formuler directement au service population/élections (Sophie Fardel ou Sonia Bart). L'élu de référence est Alain Vitaux, maire-adjoint. Pour les associations, toute demande réalisée un an à l'avance au minimum restera prioritaire. ■

Don du sang

Restons mobilisés...

Pendant la période estivale, la demande de sang ne diminue pas, mais les donneurs, eux, partent en vacances. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à se mobiliser pour sauver des vies. La prochaine collecte aura lieu le dimanche 21 juillet 2013 de 8h00 à 12h00 (salle Pierre Sizaire). ■

La déchèterie passe à l'heure d'été

Du 1er avril au 31 octobre, la déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le dimanche de 10h00 à 12h00.
Elle est fermée le jeudi et les jours fériés.

Service

Pour une information en temps réel

La ville de Merville innove en proposant aux habitants un système gratuit d'information via SMS. Rapide et pratique, ce nouveau mode de communication permettra d'informer en temps réel les habitants.

Vous pouvez vous abonner à différents flux d'actualité : alertes vigilance, événements communaux et vie scolaire. D'ores et déjà, inscrivez-vous à ce nouveau dispositif en retournant le formulaire ou en vous enregistrant sur le site internet de la commune (www.ville-merville.fr). Conformément aux règles établies par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), les données personnelles sont récoltées et stockées dans un fichier de communication non commerciale. ■

Solidarité

Merci aux agriculteurs mervillois !

À la veille d'un printemps tant attendu, un épisode neigeux impressionnant a immobilisé la ville. Les services techniques, la police municipale, la gendarmerie et les pompiers se sont mobilisés pour parer aux situations les plus urgentes. De nombreux Mervillois ont apporté spontanément leur aide aux habitants en difficulté. Les agriculteurs n'ont pas hésité à faire preuve de solidarité en dégageant des axes routiers et en portant assistance à des automobilistes parfois imprudents.

Plan canicule

Vigilance : attention à la canicule !

Un plan destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule a été mis en place par le gouvernement suite aux événements de 2003. Celui-ci est activé chaque année au 1er juin. Conformément à la réglementation, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a ouvert un registre destiné à l'inscription des personnes isolées, âgées de 65 ans et plus, reconnues inaptes au travail ou adultes handicapés. Il doit permettre d'organiser, en cas de déclenchement de l'alerte, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. ■

En savoir + : CCAS – 11, rue des Capucins / Tél. : 03.28.50.35.60 / courriel : ccas@ville-merville.fr

Merville en fête !

Participez aux fêtes de l'eau le dimanche 7 juillet aux Prés de la ville.

Dans le cadre des fêtes du 13 juillet, inscrivez-vous au grand concours de chants et assistez au concert donné par Sheryfa Luna, Julie Pietri...

En savoir + : www.ville-merville.fr

Association

Ils font bouger la ville !

Créé en 2009, le comité des fêtes organise chaque année les temps forts de la ville de Merville. Deux questions à Alain Deleurence, membre actif et trésorier de l'association.

Pourquoi êtes-vous une source de potentiels pour la ville ?

Le comité des fêtes, c'est une quinzaine de membres au conseil d'administration et des bénévoles actifs. Beaucoup sont impliqués dans d'autres associations, nous sommes tous différents par nos âges, nos métiers, nos activités..., mais c'est en réalité ce qui fait notre force. Nous sommes un potentiel actif pour la ville car notre action vise à donner une image dynamique et festive de Merville. Nous essayons de donner du plaisir aux gens en leur proposant, grâce aux subventions de la mairie, du conseil général et autres organismes, des fêtes communales gratuites et populaires.

Quels sont les événements organisés par le comité ?

L'équipe organise les fêtes de Pâques, de la Lys, du 13 juillet et le marché de Noël. Ces événements sont attendus et le public est toujours au rendez-vous. Nous remercions d'ailleurs, pour la cavalcade de Pâques les Amis du Caou qui ont grandement contribué au succès de cette nouvelle édition. Notre fierté, c'est la création du marché de Noël qui grandit d'année en année. Pour 2013, Merville accueillera aux Prés de la ville Julie Pietri et Sheryfa Luna à l'occasion du 13 juillet avant le traditionnel feu d'artifice.

Si vous voulez partager cette aventure et cette expérience humaine, vous pouvez contacter :
Alain Vitaux, maire-adjoint aux fêtes, cérémonies, ducasses de quartier et harmonie municipale : 03.28.48.20.22
Alain Deleurence, membre du comité des fêtes : 03.28.48.27.35
Tony Holbé, membre du comité des fêtes : 06.14.31.78.63

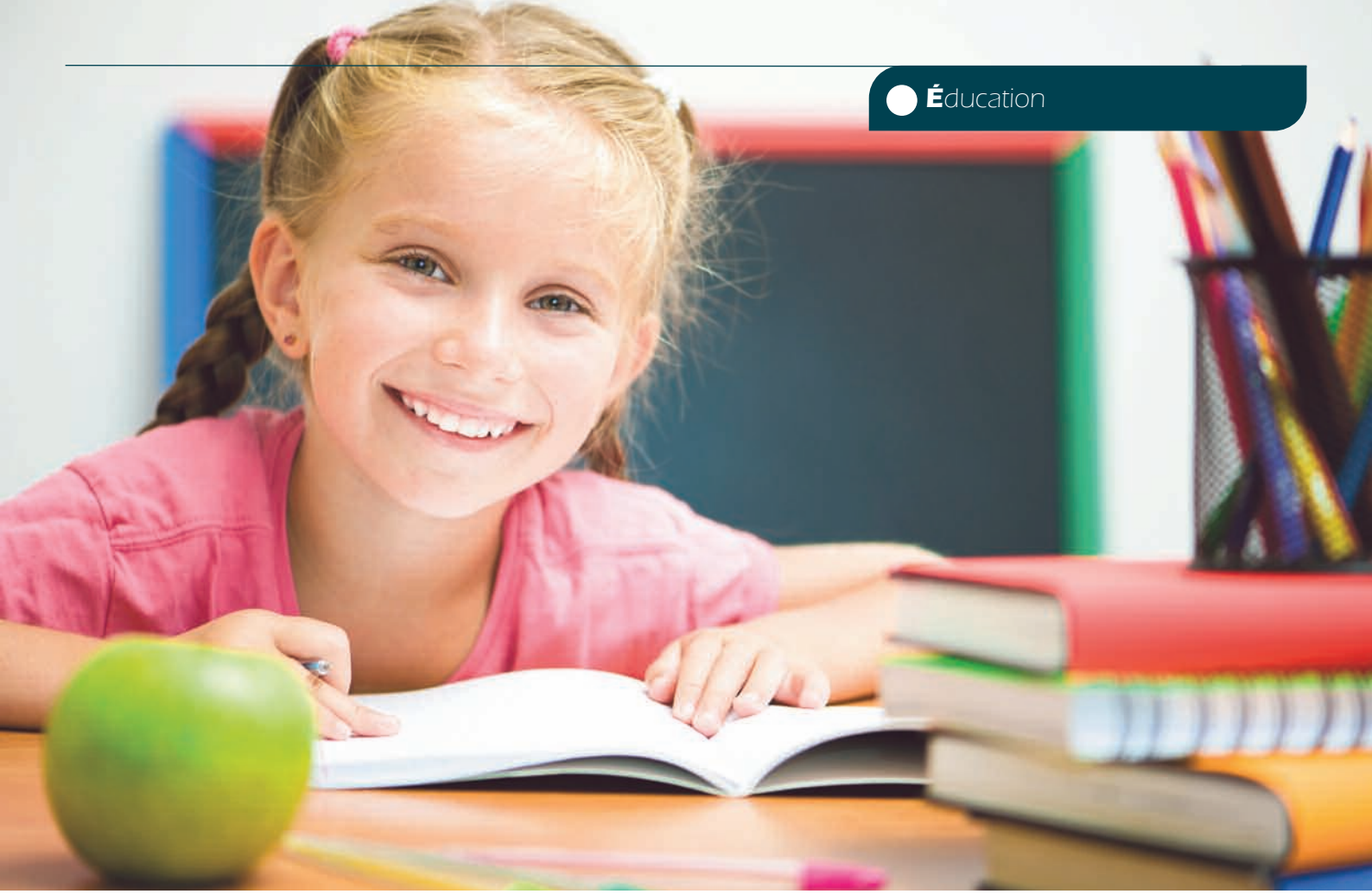

Réforme

Rentrée 2014 : changement de rythmes scolaires pour les écoliers mervillois

La ville de Merville a souhaité étudier les solutions envisageables pour mettre en oeuvre en 2013 la réforme des rythmes scolaires. La décision de la reporter a été prise à l'unanimité lors du conseil municipal du 28 mars 2013 après concertation avec les élus, les directeurs d'écoles, les services de la ville...

Depuis la mise en place en 2008 de la semaine de quatre jours, les élèves français subissent des journées plus longues nécessitant une concentration continue et provoquant ainsi fatigue et difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine en favorisant l'articulation des temps scolaires et périscolaires. Les élèves pourront alors accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques qui contribueront à développer leur curiosité et leur plaisir d'apprendre. La ville de Merville apporte déjà des moyens pédagogiques aux écoles maternelles et primaires via la mise à disposition de différents intervenants pour la pratique du sport, du théâtre, des arts plastiques, de l'informatique et de la musique. Après diverses réunions et concertations avec les services de l'État et les partenaires, la commune a décidé d'attendre la rentrée 2014. En effet, les sept conditions nécessaires à la bonne mise en œuvre n'étaient pas rassemblées.

Ce report doit donc permettre à la ville de réunir l'ensemble des critères pour réussir l'application de la réforme dans les écoles publiques et privées :

- Se doter d'un projet éducatif local intégrant le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
- Obtenir un consensus avec les acteurs éducatifs pour structurer le projet.
- Organiser un comité de pilotage pour construire et déterminer les orientations.
- Embaucher des intervenants qualifiés.
- Créer une ingénierie locale avec l'appui de l'Éducation Nationale.
- Identifier les locaux appropriés aux besoins (de nombreux bâtiments scolaires sont en travaux sur la période 2013/2014).
- Mobiliser les moyens nécessaires pour obtenir des financements.

La phase 1 des travaux de restructuration de l'école Victor Hugo débutera le 1er octobre 2013, et ce pour une durée d'un an. Le bâtiment, rue des Prêtres, sera totalement réhabilité. Les salles de classe seront installées boulevard Victor Hugo.

Nouveaux visages

Le bon pain du Fournil de la Place

Audrey et Julien Pinte ont repris la boulangerie Déprez, le 1er mars dernier. Originaires du Boulonnais mais auparavant commerçants en Bretagne, ils ont eu un véritable coup de cœur pour l'établissement mervillois qu'il ont baptisé le "Fournil de la Place". Aujourd'hui, en plus des pains traditionnels et de l'épicerie, ils développent l'activité avec un rayon pâtisserie bien achalandé, des pains spéciaux et des viennoiseries et de la petite restauration à emporter.
La boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 6h00 à 19h45.

Fournil de la Place : 12 place de la Libération
tél. : 03.28.40.68.28

Votre voiture propre avec l'Éléphant Bleu !

La station de lavage de voitures de la route d'Hazebrouck fait peau neuve et porte désormais l'enseigne Éléphant Bleu. Reprise par Carole et Frédéric, déjà propriétaires d'une station à Bailleul, la station dispose d'équipements neufs, soit trois postes de lavages dont un pour les utilitaires, des postes d'aspiration et une zone pour le gonflage des pneus.

La station est ouverte
7 jours/7 et 24 heures/24

Services paramédicaux

Deux ostéopathes s'installent en centre-ville

Mathieu Menot et Guillaume Delahaye, diplômés d'ostéopathie, se sont installés début juin au 43, place Jean-Baptiste Lebas. Ils cohabitent avec Marie Alonso-Nuss et Sandrine Cazier, infirmières diplômées d'État.
Forts de six années de formation alternant pratique et théorie, et d'une année au sein de cabinets privés, les deux ostéopathes ont naturellement choisi Merville : *"D'abord parce que j'y ai de la famille et que Merville m'apparaît comme une ville dynamique"* explique Mathieu Menot. *"Surtout parce que beaucoup de nos patients en métropole viennent du territoire Flandre Lys et que la profession n'est pas très représentée sur le secteur"*, ajoute Guillaume Delahaye.
Les ostéopathes alterneront leurs jours de consultation. *"Nos pratiques sont complémentaires et permettent une vraie prise en charge et un suivi optimum des patients qu'ils soient nourrissons, adultes, sportifs ou seniors"*, soulignent-ils. Le cabinet est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cabinet d'ostéopathie de Mathieu Menot et Guillaume Delahaye : 43 place Jean-Baptiste Lebas / Tél. : 06.64.92.54.41
ou 06.74.40.50.48
Consultations du lundi au samedi de 8h à 21h

L'ostéopathie, c'est quoi ?

L'ostéopathie soigne manuellement l'homme en redonnant de la mobilité à ses tissus et en veillant à son bon équilibre. Après une écoute attentive de l'histoire du patient, puis des tests manuels indolores de mobilité, l'ostéopathe agit comme un "mécanicien" du corps, en vérifiant que toutes les pièces interagissent correctement. L'ostéopathe adapte ses techniques en fonction du patient et de son âge, dans le respect d'éventuelles contre-indications médicales. En premier lieu, il établit un diagnostic pour confirmer la pertinence d'une prise en charge ostéopathique. Dans le cas contraire, il oriente vers un thérapeute qualifié.

Aide à l'installation

Créateurs, la mairie vous aide !

La tranche 2 du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) s'est achevée fin 2012. 50.000 € avaient été provisionnés sur les exercices 2011 et 2012 afin de favoriser l'attractivité commerciale, subventionnant ainsi les travaux de rénovation de vitrines. Près de 20.000 € restent dans l'enveloppe allouée.
Sur proposition d'Évelyne Collier, maire-adjointe au développement économique, au commerce et à l'artisanat, il a été décidé d'attribuer ce reliquat à un dispositif d'aide au démarrage. Les créateurs ou repreneurs d'activité commerciale pourront solliciter une subvention pour diverses dépenses (enseigne, mobilier, accessibilité, travaux et stock). La commune subventionnera 50% des dépenses plafonnées à 4.000 € (soit 2.000 € max de subvention).
En savoir + : Stéphanie Pocholle au service économique : spocholle@ville-merville.fr
tél : 03 28 48 20 22.

À paraître

Se nourrir et se loger à Merville ? Suivez le guide !

Le guide local de la restauration et de l'hébergement est en cours d'actualisation. Il recensera les restaurants, sandwicheries, friteries, cafés, hôtels, gîtes et traiteurs locaux. La parution est prévue pour la rentrée.

Évènements

Tendance ou gastronomique, deux salons ont marqué le printemps !

Deux événements commerciaux d'importance ont eu lieu en février et en mars. Les commerçants locaux ont, une nouvelle fois, fait preuve de dynamisme !

L'édition 2013 du Salon Top Tendances s'est tenue le 24 février. Être tendance, c'est être à la pointe de la modernité et assurément ce salon porte bien son nom ! Emmenée par Michèle Marcinkowski, l'équipe organisatrice du salon est composée de commerçants locaux qui font preuve chaque année d'un grand dynamisme et d'une créativité remarquable. Les visiteurs ont pu découvrir les dernières innovations en matière de mode, d'esthétique, de culinaire, d'œnologie ou encore de décoration..., rien n'a manqué !

EPAG

Rien n'est encore perdu pour l'EPAG !

Le 4 avril, la Cour d'Appel de Douai a confirmé la décision du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Dunkerque de liquider l'École de Pilotage Amaury de la Grange (EPAG) suite à une mise en redressement judiciaire datant de février 2012.

Les représentants du personnel ont estimé que l'offre d'ALSIM, candidat à la reprise, n'avait pas été convenablement étudiée par le TGI de Dunkerque. Ils ont donc fait appel de la décision de liquidation sans reprise d'activités. À la suite de l'audience qui s'est tenue à Douai, le liquidateur judiciaire a examiné plus précisément l'offre de reprise lors d'une réunion au siège du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et Merville (SMALIM), en présence des pilotes-instructeurs, des représentants d'ALSIM et de Jacques Parent, maire de Merville et conseiller général. La Communauté de communes Flandre Lys s'est portée caution auprès du TGI de Dunkerque, en appui de la société candidate. Malheureusement, la Cour d'Appel de Douai a confirmé le jugement du TGI de Dunkerque qui, de son côté, n'a pas accepté l'offre d'ALSIM qui aurait permis un redémarrage de l'activité avec une dizaine de pilotes. Rien n'est cependant encore perdu car les pilotes-instructeurs travaillent à la création de la société nouvelle EPAG pour redémarrer à zéro notre école de pilotage. La CCFL, la ville et la Région soutiennent la démarche. ■

La deuxième édition du Salon de la Gastronomie, organisée par l'association "Au clocher de la Caudescure" a remporté un vif succès le week-end des 23 et 24 mars derniers.
De nombreux stands ont mis en valeur les produits du terroir appétissants et des objets décoratifs du plus bel effet. Spécialités antillaises, compositions florales originales, gaufres merveilloises, miel, nougat, produits de la mer, vaisselle, vins... ont su ravir les papilles et pupilles des nombreux visiteurs. Ce rendez-vous gastronomique, dans un cadre original et une ambiance conviviale, est bien parti pour devenir un événement incontournable. ■

Musique

Tous les talents mervillois... fêtent la musique !

Comme chaque année, Merville fêtera la musique en accueillant les talents locaux. Seuls ou en groupes, amateurs ou confirmés, la scène leur appartiendra de 18h à 21h30. Merville accueillera ensuite le groupe Willcox pour inaugurer leur tournée de retour sur scène.

Traditionnellement organisée le 21 juin, jour du solstice d'été, la fête de la Musique est une célébration de la musique vivante destinée à mettre en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, tant amateurs que professionnelles, dans tous les genres musicaux. Merville accueillera les musiciens et les chanteurs dès la fin d'après-midi et pour toute la soirée.
Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez Francis Campagne, maire-adjoint au développement culturel et à l'enseignement (tél. : 06. 10.54.23.60 / courriel : f.campagne@ville-merville.fr)

Pour la quatrième édition du festival Chakirock, quatre groupes se sont produits sur scène le 23 mars dernier.
Cheshire Cat, un univers gothique influencé par des groupes des années 80 comme Bauhaus et Virgin Prunes.
La Jarry, un groupe de rock français qui interprète notamment un titre écrit en prison par Florence Cassez.
Aymeric Silvert, pilier du groupe Century Scream, sa musique s'inspire de groupes connus tels que Muse, Guns and Roses, Pink Floyd...
Disstrickt, un groupe mervillois associant les influences heavy, hard-rock et punk rock.

Cinéma

Un vrai carton !

Fort de son succès, le cinéma de l'Espace Culturel Robert Hossein poursuit le développement des actions autour de la diffusion de certains films :

"L'objectif est d'accompagner les projections en travaillant de manière ludique et pédagogique, nous confie Suzanne Gerhardt, directrice. *Nous reprenons l'idée et les principes portés par le film pour proposer des activités cohérentes et complémentaires".* Régulièrement, des séances rebaptisées ciné-goûter, ciné-bébé, ciné-conté... et adaptées aux différentes tranches d'âges sont organisées pour créer du lien et des temps d'échanges. Depuis le mois d'avril, l'équipe de l'Espace Culturel a mis en place un nouveau concept appelé ciné-seniors. Un jeudi par mois, une projection au tarif spécial et unique de 3 euros est dédiée aux seniors. Suivie d'un moment de convivialité autour d'un goûter, cette formule rencontre déjà un franc succès ! ■

Animations

Ça bouge à la médiathèque...

Pour animer la médiathèque, l'équipe propose des thèmes toujours plus imaginatifs pour donner aux petits et aux grands le goût de la découverte.

Après le mois du développement durable, les super-héros se sont invités à la médiathèque. Exposition, concours de dessin, réalisation d'un film... tout a été pensé pour que les Mervillois soient plongés dans cet univers fantastique.
Juin sera placé sous le signe des musiques urbaines avec un rythme endiablé d'activités :
Du 11 au 29 juin : exposition sur le rap (réalisation par Caroline Chancollon).
Mercredi 12 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 : ateliers de batucada (danse urbaine brésilienne).
Samedi 15 juin de 10h00 à 12h00 : atelier d'écriture slam.
Samedi 15 juin de 15h00 à 17h00 : atelier de démonstration de danse hip-hop.
Mercredi 19 juin de 10h00 à 12h00 : atelier d'écriture slam.
Samedi 29 juin à partir de 18h30 : soirée de clôture et concert d'un groupe de rap.
En savoir + : Médiathèque - 03.28.48.95.10. ■

Aventure

Une Caou au Rallye des Gazelles

La Mervilloise Céline Vandenabeele, membre de l'association *Les Amis du Caou*, a participé, en mars dernier, au Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc.

Le Rallye Aïcha des Gazelles est une course d'orientation "hors pistes". Les équipes doivent effectuer un parcours en pointant à des contrôles de passage mis en place en un minimum de kilomètres et non en un minimum de temps. Sportive et aventurière, la jeune femme représentait son entreprise située en région parisienne. De retour en France, elle nous livre ses impressions...

Comment s'est déroulée l'aventure ?

Tout s'est très bien passé. J'ai le sentiment d'avoir vécu une aventure extraordinaire tant sur le plan sportif qu'humain. J'ai fait de très belles rencontres. Le résumé d'une journée type de rallye , c'est réveil à 4h du matin, toilette rapide, petit déjeuner avec traçage sur carte des balises, rangement des tentes puis alignement sur la ligne de départ. Top départ : une journée complète à enchaîner les kilomètres et à chercher nos balises jusqu'à la tombée du jour. Retour au bivouac et franchissement de la ligne d'arrivée. Nous avions 1h pour passer au PC course, déposer nos affaires et nos tentes au campement, passer au ravitaillement essence et rendre la voiture à la mécanique. Relève de notre courrier à la poste. Dîner, douche et dodo !

Quel aspect vous a le plus marquée ?

Pendant la course, sur une même étape, on passait de la montagne au désert, puis dans les dunes, les oueds... On a vu tellement de choses durant ces 9 jours. On a pris la course comme une grande chasse au trésor ; le Maroc était notre terrain de jeu. Tout n'a pas toujours été facile surtout quand on se perd ou qu'on ne trouve pas les balises. Mais j'ai pris énormément de plaisir durant cette course à traverser les différentes régions du pays.

L'épreuve a également une dimension humanitaire, comment cela s'est il traduit ?

La caravane humanitaire passait dans les villages autour des bivouacs les journées. Les habitants pouvaient venir se faire soigner en plus des diverses distributions. Comme on était en course toute la journée, on a malheureusement pas vu grand-chose de leurs activités.

Entraide

L'Harmonie Municipale de Merville, une grande famille

Chaque année, le concert de gala de l'Harmonie Municipale de Merville est un rendez-vous apprécié des mélomanes. Suite au sinistre qui a touché l'un de ses membres, l'Harmonie a décidé de faire don des bénéfices de cet événement à la famille.

Dans la matinée du 7 avril, une maison de la rue Ferdinand Capelle appartenant à un des membres de l'Harmonie a été totalement détruite suite à un incendie. Le bureau de l'association a immédiatement réuni ses membres afin d'organiser un secours d'urgence. Il a alors été décidé de reverser les bénéfices du concert de gala programmé le dimanche suivant. *"Cela leur permettra de gérer l'urgence en attendant les conclusions de l'expert"*, a expliqué Cindy Follet, présidente de l'association. *"Nous réfléchissons à organiser un autre événement caritatif. L'Harmonie est une grande famille et nous savons nous mobiliser pour aider l'un des nôtres"*, conclut-elle.
Près de 280 personnes ont assisté à cet événement. Avec le soutien de la mairie, une communication spécifique a été mise en place et distribuée dans chaque foyer, dès le mardi matin. ■

Équipement

Le cœur vivant des Jardins de Flandres

Plus d'un an après la pose de la première pierre, le nouvel équipement public installé au cœur du quartier des Jardins de Flandres ouvrira ses portes à l'automne prochain.

Véritable outil de cohésion sociale grâce à sa dimension transgénérationnelle, cet espace comprendra un centre d'animation, une résidence Habitat-Jeunes de 10 appartements et un ensemble de 20 logements individuels autour de la place François Mitterrand. Ce nouvel équipement contribuera à intégrer pleinement le nouveau quartier mervillois au reste de la ville en créant du lien entre les habitants.

Un espace d'animation pour tous !

Le Point Information Jeunesse est ouvert à tous ! C'est un lieu de ressources pour trouver des réponses utiles, précises et actualisées sur des sujets de la vie de tous les jours : enseignement, formation, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs...
Service du Conseil général, la Protection Maternelle Infantile propose des consultations infantiles, la remise de carnet de santé, des conseils et visites des puéricultrices à domicile et des bilans de santé obligatoires.

Renouvellement de l'agrément centre social

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a renouvelé pour 4 ans l'agrément Centre Social de l'association Sac au Dos, dirigée par Marie-Thérèse Macke. Cet agrément permet d'obtenir des financements pour la mise en place d'animations et de mobiliser d'autres subventions notamment celles du Département du Nord.
Familial et intergénérationnel, un centre social a vocation à accueillir l'ensemble de la population en veillant à la mixité sociale. C'est aussi un lieu d'animation permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
Le nouveau contrat 2013-2016 s'appuie sur des orientations précises :

- Proposer l'éducation comme maillon pour lutter contre les inégalités.
- Développer l'engagement associatif, la citoyenneté et la participation des habitants.
- Lutter contre la précarité et l'isolement.
- Favoriser le mieux vivre ensemble.

460
familles participent aux animations proposées par Sac au Dos, soit plus de **1.800** usagers.

Située à la jonction du cheminement piétons du quartier (place François Mitterrand), le futur centre d'animation a été vendu par Villogia Logis 62 à la commune le 28 février dernier. Géré par l'association Sac au Dos, ce lieu de vie et d'échanges a été conçu par le cabinet d'architecte Debrock avec pour souci constant de répondre aux besoins des futurs utilisateurs.

609
heures ont été réalisées en chantier d'insertion pour aménager l'espace d'animation

Le bâtiment de plus de 800 m² disposera d'un pôle administratif et d'un espace public composé de trois salles d'animation pour les enfants et les adultes ainsi que d'un lieu dédié et adapté à l'accueil des tout-petits. Une salle commune de plus de 130 m² permettra l'organisation de nombreux événements et deux terrasses aménagées offriront aux usagers la possibilité de profiter du cadre végétal des Jardins de Flandres. Deux espaces seront également consacrés à des activités spécifiques avec l'ouverture d'un Point Information Jeunesse (PIJ) et d'un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Les architectes en charge de la construction et de l'aménagement de la structure se sont inscrits dans une démarche environnementale en privilégiant notamment l'apport d'éclairage naturel, en choisissant des modes de construction adaptés, en utilisant une ossature bois et en veillant à intégrer pleinement l'équipement à son environnement. *"Si nous devions résumer l'esprit de ce projet, nous pourrions employer les mots fonctionnalité, clarté et mixité. C'est un endroit chaleureux qui réunit toutes les conditions d'un bâtiment pensé pour anticiper l'économie d'énergie en intégrant des performances thermiques répondant aux critères de Très Haute Performance Énergétique (TPHE)"*, expliquent Justin Lamotte et Claude Debrock.

Une aide précieuse pour démarrer dans la vie...

Implantée au-dessus de l'espace animation, la résidence Habitat-Jeunes est destinée à aider les 18-30 ans à acquérir leur indépendance. Composée de 10 logements meublés entre 27 et 38m² et d'une salle d'activité commune, la résidence est gérée par l'association d'Action Éducative et Sociale (AAE), basée à Dunkerque.

"La construction de ces logements s'inscrit dans le programme Houtland qui concerne l'ensemble de la Flandre intérieure, avec des résidences situées à Bailleul, Hazebrouck, Merville et prochainement Armentières", souligne Jean-Marc Herreman, responsable de la structure. *"Ces différentes implantations vont permettre de créer des passerelles et de puiser dans la richesse de notre territoire. La mobilité est une véritable difficulté pour les jeunes, le programme Houtland contribue à apporter des solutions".*

Réservée à des jeunes seuls ou en couple avec un enfant, la résidence, financée par le Conseil général et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), prône le principe de mixité. Les résidents bénéficient d'un accompagnement individuel proposé par l'AAE en lien avec le réseau de partenaires et d'actions collectives. Le but de l'association est d'aider les jeunes à gagner en autonomie pour qu'ils puissent ensuite être des locataires totalement indépendants et responsables.

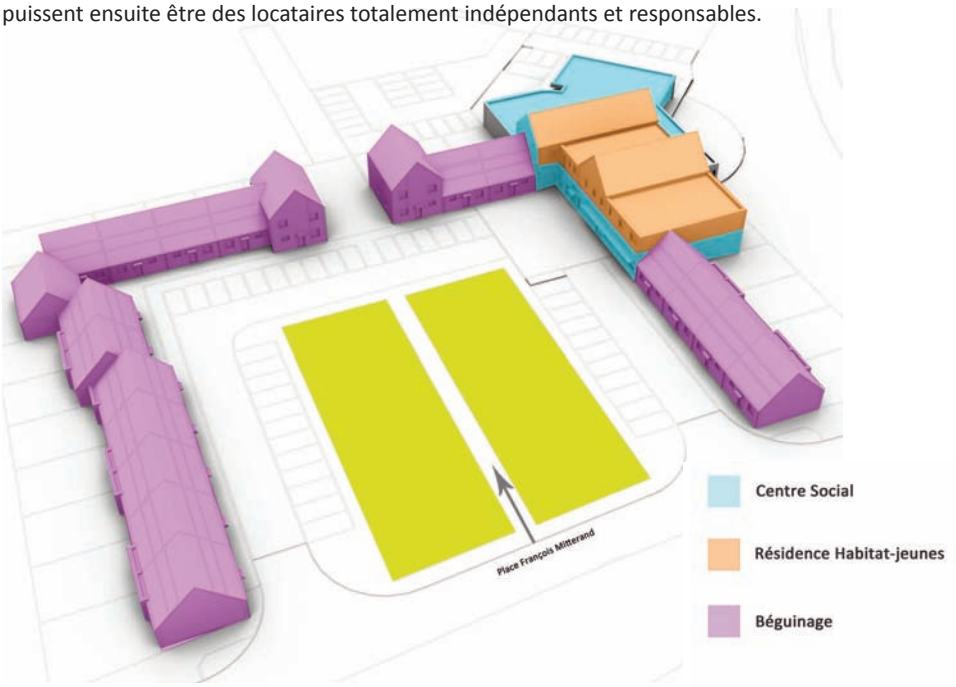

Portrait

Trois questions à Christian Cailliau, président de l'association Sac au Dos

Vous venez de prendre la présidence de Sac au Dos, quelles ont été vos motivations ?

« De par mes anciennes fonctions de président du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF d'Armentières), j'ai toujours porté un regard particulier sur cette association qui gère un centre social agréé. J'avais envie de me mettre au service de la ville dans laquelle j'habite, en m'impliquant et en acceptant de prendre la présidence de Sac au Dos. »

Que représente selon vous l'association ?

« C'est d'abord un lieu d'animation par les gens et pour les gens. L'appellation "centre social" a souvent une connotation négative, et pourtant c'est un instrument fabuleux de cohésion sociale. Il faut garder et cultiver le dynamisme qui caractérise Sac au Dos, fondé sur l'implication des usagers, des bénévoles, des administrateurs et des professionnels. »

Quels sont les prochains défis à relever ?

« Nous allons pouvoir étendre et développer davantage les activités en utilisant le nouvel équipement public tout en conservant l'espace situé rue Gambetta. Nous devons évoluer en conservant notre histoire. Sac au Dos doit trouver un nouvel équilibre. L'ouverture des nouveaux locaux est un véritable challenge pour l'association avec une volonté forte de s'intégrer pleinement au quartier des Jardins de Flandres. »

L'ensemble de l'opération orchestrée par Vilogia Logis 62 vise à offrir un cœur vivant au quartier des Jardins de Flandres. En complément de l'espace d'animation et de la résidence Habitat-Jeunes, vingt logements à loyer modéré destinés à des personnes âgées et à des jeunes ménages ont également été construits dans le respect des normes Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Le comité des Jardins de Flandres organise les 7, 8 et 9 juin la première ducasse de quartier.

De nombreuses animations sont programmées pour les petits et les grands. Retrouvez l'ensemble du programme sur www.ville-merville.fr

Commission

Attribution des logements sociaux : mode d'emploi

Dans un souci d'équité et de transparence, la ville respecte une procédure stricte pour l'attribution des logements sociaux en priorisant les demandes en fonctions de critères établis.

Comment effectuer une demande de logement social ?

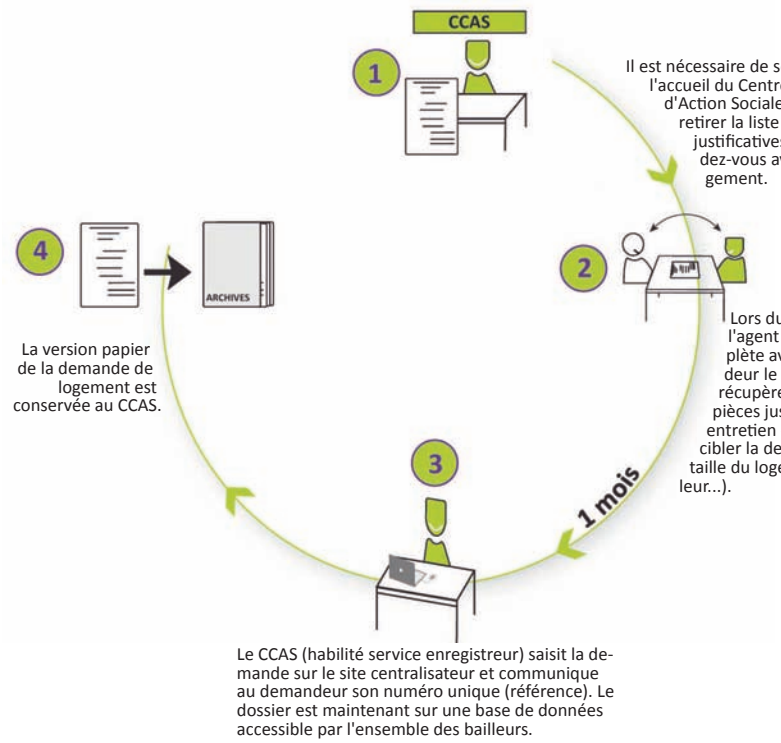
CCAS
1
Il est nécessaire de se présenter à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour retirer la liste des pièces justificatives et prendre rendez-vous avec le service logement.
2
Lors du rendez-vous, l'agent du CCAS complète avec le demandeur le formulaire et récupère la copie des pièces justificatives. Cet entretien est l'occasion de cibler la demande (lieu, taille du logement, bailleur...).
3
1 mois
Le CCAS (habilité service enregistreur) saisit la demande sur le site centralisateur et communique au demandeur son numéro unique (référence). Le dossier est maintenant sur une base de données accessible par l'ensemble des bailleurs.
4
ARCHIVES
La version papier de la demande de logement est conservée au CCAS.

Comment sont attribués les logements ?

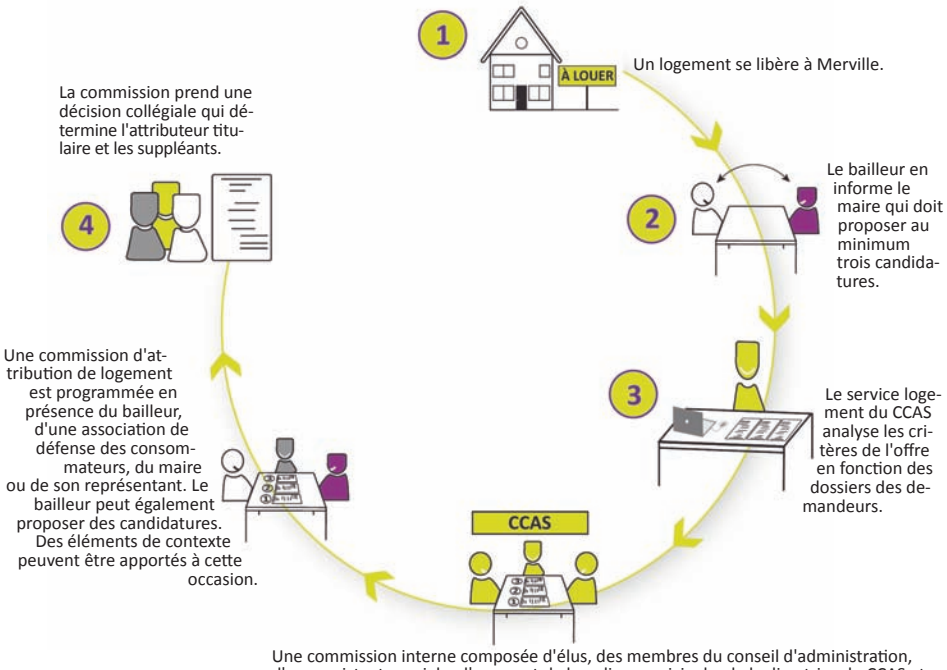
1
À LOUER
Un logement se libère à Merville.
2
Le bailleur en informe le maire qui doit proposer au minimum trois candidatures.
3
Le service logement du CCAS analyse les critères de l'offre en fonction des dossiers des demandeurs.
CCAS
Une commission interne composée d'élus, des membres du conseil d'administration, d'une assistante sociale, d'un agent de la police municipale, de la directrice du CCAS et de l'agent affecté au service logement, émettent un avis sur l'ordre des candidatures en fonction des critères prioritaires d'attribution.
4
La commission prend une décision collégiale qui détermine l'attributeur titulaire et les suppléants.
Une commission d'attribution de logement est programmée en présence du bailleur, d'une association de défense des consommateurs, du maire ou de son représentant. Le bailleur peut également proposer des candidatures. Des éléments de contexte peuvent être apportés à cette occasion.

Cinq degrés de priorité pour l'attribution de logements sociaux :

Insalubrité, expulsion (loi Dalo).

1 Logement mis en vente, séparation de couple, hébergement par des parents, logement indécent.

2 Logement trop petit, trop cher, trop grand, inadapté.

3 Rapprochement familial.

4 Pas de motif - pas de date.

5

Entre 250 et 300 demandes de logements sociaux en attente

561 logements sociaux sur la commune

Petite enfance

Des places supplémentaires pour les enfants de 0 à 4 ans !

D'une capacité de 20 places, les nouveaux locaux du multi-accueil permettront de répondre à un plus grand nombre de demandes en s'adaptant aux besoins des familles. Son ouverture programmée en octobre contribuera à développer les services de la ville en matière de petite enfance.

La création d'un nouvel espace dédié permettra d'offrir un mode de garde collectif avec une capacité d'accueil plus importante. Lieu d'éveil et de socialisation, le multi-accueil de Merville prendra en charge tous les enfants de 0 à 4 ans sans distinction, et pourra accueillir ceux en situation de handicap selon un protocole individualisé. Trois types d'accueil seront proposés (régulier, occasionnel, urgence) avec une amplitude horaire élargie facilitant ainsi pour les familles l'organisation entre vie familiale et professionnelle (du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45). Les tarifs seront établis en fonction du quotient familial par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) comme l'exige la Prestation de Service Unique (PSU) et intégreront les repas, les couches ainsi que les produits d'hygiène.
Le futur multi-accueil, implanté dans une partie des bâtiments de l'école Victor Hugo (rue des Prêtres), offrira des locaux de 300 m² adaptés et sécurisés. *"Nous avons repensé l'espace en partant du nom de la structure "Les Chatons" et de l'origami. Tout est fait pour que les enfants s'y sentent bien, un peu comme dans un cocon",* explique Sabine Prouille, architecte au cabinet IDKPA. Fonctionnel et lumineux, le multi-accueil comprendra un hall, une grande salle d'activité où différents coins seront aménagés (repas, comptine et lecture, parc, dînette...), deux salles de repos, un local change et sanitaires, une cuisine et un jardin.

Son ouverture est soumise à l'obtention de l'extension de l'agrément délivré par le Conseil général et à l'avis favorable de la Protection Maternelle Infantile (PMI) suite à la visite de conformité. L'augmentation de la capacité d'accueil de la structure crée de nouveaux emplois qualifiés sur Merville. Les offres seront prochainement publiées sur le site internet de la ville (www.ville-merville.fr). ■

Nomination

Un nouveau nom à la tête de la direction des services

Julie Nasr-Vandoolaeghe a pris la responsabilité de la direction générale des services de la mairie. La nouvelle directrice générale connaît bien Merville, et pour cause, elle y travaille depuis 2005. Recrutée en qualité de chargée des ressources humaines, la jeune cadre a gravi les échelons. Son rôle : coordonner les actions des services et œuvrer pour le service public. *"Grâce à l'expérience acquise au sein des ressources humaines, j'ai pu acquérir une solide connaissance du fonctionnement des services, des agents et de leurs potentiels. Mon travail, c'est essentiellement de mettre de l'huile dans les rouages,* nous confie Julie Nasr-Vandoolaeghe. *En m'appuyant sur les compétences des équipes, je vais m'employer à optimiser les services tout en contenant les dépenses de fonctionnement. C'est un challenge que je relève volontiers !"* ■

Propreté

Renforcement de la brigade propreté

Depuis février, la brigade propreté de la ville de Merville a été renforcée. Quatre agents ont été recrutés à mi-temps en Contrat Unique d'Insertion (CUI) pour nettoyer les espaces publics. Divisées en quatre secteurs, les rues de la commune sont quotidiennement entretenues pour faire face aux incivilités qui ne cessent d'augmenter. ■

Service civique

Un engagement qui a du sens

Depuis août 2012, le Centre Communal d'Action Sociale dispose de l'agrément pour accueillir des jeunes prêts à s'engager et à participer à la vie citoyenne.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général et est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans. Il peut être effectué sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger et n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Il peut être réalisé dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. C'est dans ce cadre que Jérémy Beaussart a réalisé une mission de six mois auprès des personnes âgées. Il a proposé de nombreuses animations individuelles ou collectives à domicile, dans les établissements d'accueil ou dans les clubs pour créer et renforcer le lien social. Deux nouvelles missions sont proposées sur Merville afin d'aider la police municipale à mettre en œuvre le projet "Moins de déchets" via la création d'actions de sensibilisation auprès des habitants. ■

En savoir + : www.service-civique.gouv.fr

Recrutement

Les premiers emplois d'avenir arrivent à Merville

Les emplois d'avenir ont été créés par l'État afin d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi.

Accompagnée par la mission locale, la mairie s'est inscrite dans ce dispositif en accueillant dès février Aurore Moreau, nouvel agent administratif polyvalent. Engagée dans une politique volontariste d'aide à l'emploi, la ville a pour ambition de pérenniser ces contrats, en s'engageant notamment à former et encadrer sous forme de tutorat les jeunes recrutés. Karolyn Benjamin a également bénéficié en mars de ces nouveaux contrats en intégrant l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en qualité d'agent d'accueil social. *"C'est une véritable chance pour moi d'avoir obtenu ce poste. J'ai connu dans ma vie des situations difficiles et je peux enfin aujourd'hui contribuer à mon tour à aider les autres en m'épanouissant professionnellement"*, se réjouit-elle. ■

Budget

Place à l'investissement et aux contrôles de dépenses de fonctionnement

La ville s'emploie à maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour permettre de financer ses investissements sans augmenter les impôts des habitants.

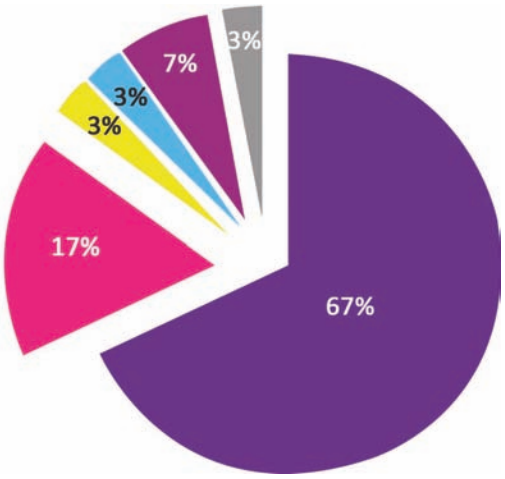

Les recettes de fonctionnement

La commune : 12.056.000€
Budget annexe Espace Culturel Robert Hossein : 324.000€
- Impôts et taxes : 8.417.907€
- Dotations, subventions et participations : 2.154.457€
- Remboursements sur rémunération du personnel : 340.000€
- Recettes communales (locations, cantines...) : 326.689,90€
- Reprise d'une partie de l'excédent 2012 : 816.946,10€
- Recettes de l'Espace Culturel Robert Hossein : 324.000€

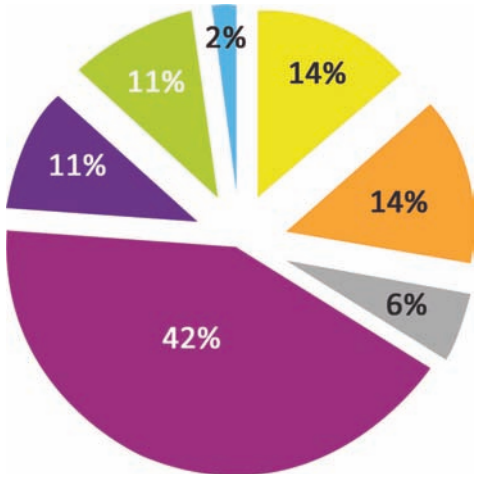

Les recettes d'investissement

La commune : 6.972.000€
Budget annexe Espace Culturel Robert Hossein : 131.803€
- Solde d'exécution positif 2012 reporté : 1.028.043,34€
- Reprise de l'excédent 2012: 1.000.000€
- Autofinancement : 424.000€
- Emprunt : 3.000.000€
- Récupération de la TVA et amortissements : 744.329,66€
- Subventions : 775.627€
- Recettes de l'Espace Culturel Robert Hossein : 131.803€

Pour l'année 2013, les travaux nécessitant les investissements les plus importants sont : le nouvel équipement public situé aux Jardins de Flandres, le multi-accueil "les chatons", la restructuration de l'école Victor Hugo, le terrain de football synthétique au stade Saint-Robert, la mise en place de la vidéo-protection, les travaux de voirie de la rue Jean Jaurès, la phase 3 des corridors boisés et la réfection de la toiture de l'école Bézégher.

Budget
Pour 100€ dépensés : administration générale : 41€, enseignement : 10€, culture : 4€, jeunesse : 5€, social : 4€, investissement : 36€.

Les dépenses de fonctionnement
La commune : 12.056.000€
Le budget annexe de l'Espace Culturel Robert Hossein : 324.000€

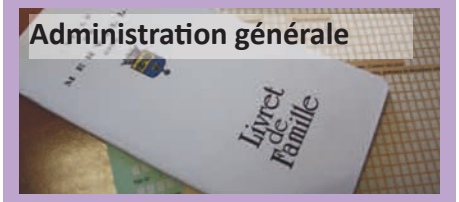

7.939.083€
Personnel, fonctionnement général des services, remboursement d'emprunt, police municipale

1.019.267€
Personnel, centres de loisirs, multi-accueil "les chatons"

827.050€
Personnel, cinéma, spectacle, école municipale de théâtre, école municipale de musique, médiathèque

665.600€
Contribution à l'aide sociale

1.929.000€
Personnel, écoles maternelles et primaires publiques, école privée, classes de découverte, restauration scolaire, transport

Circulation

Des coussins berlinois ont été posés rue Duhamel-Liard. Ceux de la rue de Fer, détériorés, ont été remplacés. D'autres demandes de ralentisseurs ont été formulées. Elles sont en cours d'étude.

Attention changement de priorité au carrefour de la Rue du Rinchon et de la rue Barra. Les stops seront implantés, à partir du 3 juin, rue du Rinchon. Les véhicules de la rue Barra seront donc prioritaires.

Travaux

Un boulodrome et un espace détente ont été aménagés à côté de l'église du Sart. Des jeux pour les enfants y seront prochainement installés. La végétalisation est en cours.

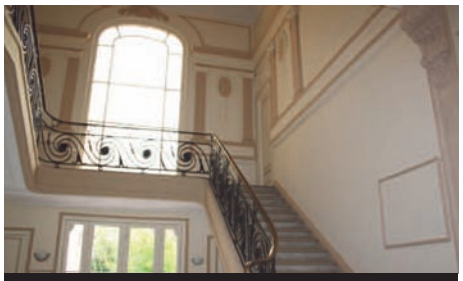

Les peintures du hall d'entrée du château Arnould ont été entièrement refaites. Moulures, hauts plafonds, arabesques et escaliers ont été le travail quotidien des peintres de la ville durant un mois.

Les travaux du terrain de football synthétique du stade Saint-Robert ont commencé en mai. La réfection des vestiaires et sanitaires, réalisée par les services techniques communaux et des entreprises, devrait être terminée en septembre.

En bref...

Endommagés suite aux inondations de mars 2012, les sols d'origine de la salle Pierre Sizaire sont en cours de réfection. Une entreprise spécialisée dans les sols de salles de sports interviendra prochainement suite à la préparation de chantier réalisée par les services techniques.

L'éclairage du stade Delassus a été réalisé en avril. Quatre mâts ont été érigés aux angles du terrain de football.

L'étanchéité de la salle Jean Sohier a été contrôlée. Les fuites ont été réparées.

Stationnement

Respectons
les règles !

Pour que les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite puissent circuler facilement sur les trottoirs, il est nécessaire de...

- Respecter la signalétique régissant le stationnement des véhicules.
- Ne pas stationner sur les passages piétons et sur les emplacements handicapés sans carte l'autorisant.
- Ne pas se garer sur les lignes jaunes, les couloirs de bus, sur un lieu réservé suite à la mise en place d'un arrêté ou dans les virages.
- Ne pas obstruer une entrée carrossable, ni même stationner en double file.

La police municipale et la gendarmerie sont chargées de veiller au bon respect de ces consignes de sécurité et de dresser un procès verbal si cela s'avère nécessaire.

Événement

Albert Jacquard en visite au Pays des Caous

Le philosophe et généticien Albert Jacquard était en visite à Merville, le 3 avril dernier, dans le cadre de la semaine du développement durable.

Différentes manifestations ont été organisées dans le cadre de la semaine du développement durable, axée sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les habitants ont pu participer à des sorties nature programmées par les Bio Gardins, des ateliers animés par le Point Environnement Conseil (PEC), et un marché bio installé à la médiathèque... Le point d'orgue a été la venue d'Albert Jacquard, organisée par l'association IDÉES.

Albert Jacquard a visité un chantier d'espaces verts, dans le quartier Simone Weil, mené par la coopérative "Armentières Paysages et Avenir" qui emploie une cinquantaine de personnes, majoritairement handicapées. Elle propose la création et l'entretien des jardins.

Il s'est ensuite rendu au Service Local de l'Emploi pour rencontrer les différents partenaires publics et privés qui interviennent pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Les dames de l'atelier chantier d'insertion "Au cas où", géré par l'association Sac au Dos, lui ont présenté leurs activités de fabrication, de location et de vente de costumes.

En présence de Marc Delannoy, président de la Communauté de communes Flandre Lys, et de Jacques Parent, maire et conseiller général, partenaires et co-financeurs de la manifestation, un forum sur le thème de l'ESS a permis de valoriser une quinzaine de structures agissant sur le territoire.

Sont intervenus : Nelly Lété du groupe IDÉES, Sophie Wilpote, de la Boutique de Gestion Espace, Pascal Peperstraete de la Ressourcerie des Weppes, Annick Berrier, représentante de Soflacobat et Jean-Marc Delamaere, de la fédération régionale des Cigales.
En savoir + : www.ville-merville.fr

La conférence "Entreprendre autrement," ponctuée de différentes interventions, a conclu la journée. Ici la signature d'une convention entre le groupe Idées représenté par Nelly Lété et la ressourceries des Weppes représentée Pascal Peperstraete.

Albert Jacquard a donné, en fin de soirée, une conférence au cours de laquelle il préconisa de revoir notre relation à l'autrui qui doit être, selon lui, fondée sur la coopération plutôt que sur la compétition. En souvenir de son ami Stéphane Hessel, il a insisté sur la nécessité de sortir du nucléaire.

Énergies renouvelables

Une éolienne au complexe sportif du Sart

Le complexe sportif du Sart vient d'être équipé d'une éolienne. Cette installation à valeur pédagogique met en lumière l'utilisation des énergies renouvelables.

Créé en 2010, le site sportif du Sart prend en compte la dimension environnementale avec une construction Haute Qualité Environnementale (HQE), des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques et des espaces verts favorisant la biodiversité. L'implantation de l'éolienne, en avril, a une double vocation. D'une part, l'énergie produite alimentera le réseau de la salle de sports et du groupe scolaire Bézégher. D'autre part, un volet pédagogique a été pensé. En effet, cet ensemble permet d'accueillir du public et ainsi favoriser la découverte de la biodiversité et des énergies renouvelables.

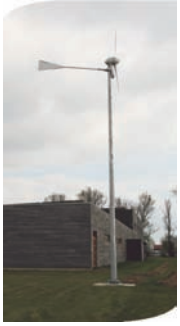

L'éolienne a été installée par Cap Vent. De fabrication française, elle mesure 11 mètres et a une capacité de production de 2 kw. Le coût total de l'opération s'élève à 17.500 €. ■

En savoir + :
www.sacaudos.fr
ou 03.28.48.36.94

Centres de loisirs

Des centres de loisirs ont lieu aux petites vacances (d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps). Gérés par l'association Sac au Dos, ils accueillent à chaque période une centaine d'enfants, encadrés par une quinzaine d'animateurs. Les vacances de printemps étaient placées sous le thème des héros de bandes dessinées et de films d'animation. Les centres fonctionnent également le mercredi en journée et le samedi après-midi. ■

Santé

Les fruits en action !

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Flandres, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Communauté de communes Flandre Lys et la ville, ont organisé en mars une semaine d'actions de sensibilisation sur les bienfaits des fruits et de l'activité physique.

Destinée aux élèves de moyenne et grande sections, la première édition de la semaine Acti-Fruity s'est déroulée à la salle Pierre Sizaire. 550 jeunes de Merville, Estaires, La Gorgue et Haverskerque ont participé à des activités ludiques pour lesquelles leurs cinq sens étaient sollicités. D'autres ateliers sportifs ont également été organisés. Un travail a été mené en amont avec les enseignants. À l'issue de la journée, un fruit a été offert par la commune aux enfants qui sont repartis avec un livret et un DVD pédagogiques. Cet événement est en lien direct avec l'opération qui se déroule chaque année dans les écoles de la ville et qui permet aux enfants de découvrir des fruits de saison. ■

Contrat

Des nouvelles actions financées pour les années à venir...

La commune de Merville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) d'Armentières ont renouvelé, en 2012, leur engagement jusqu'en 2015 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il vise à financer les nouvelles actions en matière d'enfance et de jeunesse, notamment sur les activités périscolaires, des centres de loisirs et du multi-accueil.

De nouvelles actions et un poste de coordinateur (un temps partiel par volet) sont ainsi financés et accompagnés. Les financements sont de l'ordre de 160.000 € en moyenne par an.
Pour les 4 prochaines années, les nouvelles activités sont :

- l'extension des horaires et la formation des agents, pour le périscolaire, coordonnées par Marie Cuper,
- la mise en place de séjours neige et été, pour les centres de loisirs, gérée par Laurent Carette,
- l'extension de capacité d'accueil pour le multi-accueil, pilotée par Christel Agneray. ■

Portrait

Cédric Mille, la passion du ju-jitsu

À 23 ans, en 1998, Cédric Mille a commencé l'entraînement du ju-jitsu. Sa vocation tardive ne l'a pas empêché de gravir les échelons. Aujourd'hui arbitre national et international, il n'a jamais tourné le dos à son club d'origine, le Self Défense Merville École de Ju-jitsu...

Présidée par Fabrice Texier, l'association Self Défense Merville École de Ju-jitsu a été créée en 1997. Un an plus tard, Cédric Mille rejoint le tatami. Passionné, il enchaîne les compétitions et obtient sa ceinture noire 1er et 2ème dan ainsi que le brevet fédéral lui permettant d'enseigner. Il devient alors encadrant au sein du club. Voulant encore aller plus loin, il se forme à l'arbitrage aux côtés de l'équipe de France. *"Mon parcours m'a permis de faire de belles rencontres et de faire venir de grands champions à Merville"* explique Cédric Mille. On a ainsi vu défiler sur le tatami mervillois, en 2012 : Vincent Parisis, Percy Kunsa et Myriam Rhali, champions du monde.
En 2013, d'autres sportifs de haut niveau sont attendus, comme Erick Himber, arbitre intercontinental et entraîneur de l'équipe nationale, par exemple. Pour la saison prochaine, il prendra en charge la réouverture de la section jeunes. Nul doute que le club n'a pas fini de faire parler de lui ! ■

Aide à domicile

L'association AAFAD à vos côtés...

Forte de 40 ans d'expérience, l'AAFAD, spécialisée dans l'aide à domicile, s'engage auprès des familles dans les moments difficiles ou exceptionnels de la vie (grossesse, maternité, maladie, hospitalisation, séparation, reprise d'activité...). Un personnel qualifié peut intervenir chez les familles ayant au moins un enfant de moins de seize ans à charge, pour apporter une aide et un soutien dans les tâches quotidiennes et dans la prise en charge des enfants. Un nouveau service de garde à domicile, appelé Domi Sitter, est désormais proposé avec des horaires étendus pour les enfants de moins de six ans. Financés en partie par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Conseil général du Nord et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les services sont facturés en fonction du quotient familial.
L'AAFAD tient des permanences le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 11h00 à la maison du développement (rue des Prêtres)
tél : 03.28.42.86.79
En savoir + : Tél. : 03.20.77.53.89 / courriel : aafad@free.fr ■

Anniversaire

La base Audique a fêté ses 20 ans !

Le 1er avril, la Base Audique fêtait ses 20 ans. Dans ce cadre, elle a organisé une matinée d'animation intitulée "La Car à v'ânes de printemps".

Au programme : une balade pédestre accompagnée d'ânes, une exposition pédagogique et une chasse à l'œuf. L'exposition a été inaugurée à cette occasion. Réalisée par les AJOnc (Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés), elle permet de mieux comprendre la biodiversité et plus particulièrement les bienfaits d'une mare naturelle, de la faune et de la flore, du compost, du bois mortou... Un panneau est consacré aux haies champêtres qui constituent une multitude d'abris pour la faune tandis qu'un autre, placé près d'un vieux chêne creux, habité par un hibou, présente les différentes variétés de passereaux. Hirondelles, pinsons, alouettes, rouges-gorges, bouvreuils, ... et même des troglodytes font partie de la liste des passereaux recensés au cours de l'été dernier sur les jardins de l'Audique. ■

Des engagements tenus, un bilan de mandat positif, une ville en mutation !

Agir Ensemble POUR MERVILLE

Suite à une invitation déposée dans toutes les boîtes aux lettres, le mouvement «Agir Ensemble pour Merville» a tenu son assemblée générale le 6 avril dernier ; l'occasion d'esquisser un bilan de mandat qui a été jugé très positif. Les engagements de la campagne électorale de 2008 ont été tenus.

Un bilan de mi-mandat, portant sur les réalisations 2008-2011, a déjà fait apparaître une vingtaine de réalisations, parmi lesquelles : un service local de l'emploi au-dessus des locaux de La Poste, un plan de réhabilitation du groupe scolaire Victor Hugo, des actions de solidarité (réveillon solidaire, journée de refus de la misère...), la salle de tennis Jean Sohier, la salle de sports du Sart (gymnastique et dojo), la rénovation du quartier Simone Weil avec l'organisme de HLM LogiFim, des actions culturelles nouvelles (gratuité de la médiathèque, festival Chakirock, fête de la musique, jumelage avec le Togo), des locaux pour le Secours Populaire...

D'autres actions réalisées depuis 2011 s'ajoutent à ce bilan, notamment la construction du centre d'animation du quartier des Jardins de Flandres, l'installation d'un terrain de foot synthétique, un multi-accueil pour la petite enfance, un nouveau local pour les colombophiles, le développement de la zone d'activités "Les Petits Pacaux" sous l'égide de la Communauté de Communes Flandre-Lys, la création d'un Point d'Accès au Droit, l'ouverture d'un Point Environnement Conseil, l'amélioration de la sécurité routière (pose de stops, de ralentisseurs, de balises, de coussins berlinois...), des pistes et des bandes cyclables, l'agrandissement de la salle de musique...

Beaucoup de projets ont été réalisés, mais des actions de fond ont aussi été entreprises : la mise en œuvre d'un Agenda 21 local, l'instauration d'un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, l'élaboration d'un éco-quartier du Coeur de Ville, la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, un diagnostic thermique des bâtiments publics, la valorisation du réseau hydrographique, la lutte contre les inondations, un plan de boisement, de zones humides et de corridors biologiques, la résorption des friches industrielles...

Pour mettre en œuvre toutes ces opérations, Agir ensemble pour Merville a obtenu entre 2008 et 2013 plus de 5 millions d'euros de subventions. Le détail sera donné dans le bilan de mandat. A titre de comparaison, entre 2001 et 2007, la Liste d'Action Démocratique et Sociale a sollicité quelque 500.000 euros. Lors d'un conseil municipal, le chef de file de l'opposition a prétendu que sa liste n'avait pu réaliser beaucoup d'actions entre 2001 et 2007 du fait de la réfection de l'église ! Or, c'est notre équipe majoritaire qui a réglé l'essentiel de la facture : sur 3 millions d'euros, 700.000 € en 2007 et le reste en 2008, 2009, 2010 et 2011.

Le mouvement Agir ensemble pour Merville a tenu ses promesses et souhaite poursuivre en ce sens.

Depuis mars 2008, la majorité a organisé beaucoup de concertations, des réunions de quartier, des ateliers Agenda 21, des informations sur les projets..., ce que n'a pas fait ou si peu LADS quand elle était aux affaires ! L'opposition a la mémoire courte !

Avec sérieux et pragmatisme, Agir ensemble pour Merville travaille, propose et fait bouger notre chef-lieu de canton. **Notre majorité souhaite continuer à développer la commune : les projets ne manquent pas !**

JE DÉCIDE, VOUS EXÉCUTEZ, SAUF QUE....

Liste d'Action Démocratique et Sociale

La séance du dernier conseil municipal du 28 mars dernier a été le théâtre de comportements déplorables dans un climat délétère de la part de certains élus de la majorité. En donneurs de leçons de morale, ils n'acceptent pas les contradictions quand nous pointons du doigt leurs incohérences, leur manque de concertation et d'information.

Dès le début de séance, nous avons assisté à une tentative de suspension anticipée, en période électorale, de ce droit d'expression de la minorité qu'est la tribune libre du Merville infos. Bel exemple de liberté d'expression! La majorité actuelle, alors dans l'opposition, a la mémoire courte, elle qui avait pu s'exprimer jusqu'en juillet 2007, sans que jamais nous n'exercions notre droit de réponse même devant des allégations déplacées ou sans fondement.

Encore tout récemment, un numéro spécial du Merville infos sur les choix des investissements de la Commune a été diffusé sans encart dédié à l'opposition. Il y avait pourtant beaucoup à dire sur l'explosion de l'endettement de la Commune depuis 2008, la baisse sensible de l'autofinancement, la hausse non maîtrisée des dépenses de fonctionnement et curieusement sur la mise en sourdine du désengagement de l'Etat, très souvent critiqué en son temps par le premier magistrat.

Autre illustration qui montre l'absence de concertation et de considération envers les élus de l'opposition ainsi qu'envers la population Mervilloise, avec la réforme des rythmes scolaires. Nous avons découvert avec la note de synthèse que la Commune souhaitait la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2013. C'est à peu près en même temps, que, les responsables d'établissements, les enseignants et les parents d'élèves eurent vent de cette décision unilatérale. Autant dire que, pour une réforme de cette importance, dans l'intérêt des enfants, la concertation n'a pas eu lieu, ou peut-être si: la veille du conseil municipal! La réaction du monde éducatif a très certainement été à l'origine du retour en arrière de la majorité avec un report en 2014. En cours de séance, le Maire a d'ailleurs reconnu ce manque de concertation!

La fin de séance n'a pas été en reste, quand fut abordée l'épineuse question du parcours de pêche Quai des Anglais et le reversement à la Commune d'une subvention non négligeable initialement attribuée en 2008 à l'association chargée des travaux, finalement réalisés par... la Commune fin 2011. Voilà maintenant plus d'un an que nous demandons, nous élus d'opposition et contribuables, la présentation des documents attestant le reversement de cette somme à la Commune conformément à la délibération prise en avril 2008. En retour, nous avons récolté une colère du Maire prétextant un manque de confiance envers les structures concernées. Déplorant son manque de sang-froid, nous trouvons cette réaction étrange, face à une démarche de transparence légitime de notre part.

Autre sujet, autre pomme de discorde lorsque nous avons relaté l'incident survenu lors de la présentation du nouveau livre sur la Lys. Trouvant intolérable la présence d'un élu d'opposition dans la liste de remerciements pour avoir contribué à la réalisation d'un film sur les inondations, l'intervention déplacée d'un adjoint a jeté un malaise perceptible dans toute l'assistance. C'est encore une preuve manifeste d'un mélange des genres, entre actions politiques et intérêts des Mervillois.

L'époque est révolue, où, parce que l'on a le pouvoir, l'on peut s'autoriser à fustiger des personnes dont la seule faute est de ne pas penser comme eux ou de demander des comptes. Il en est de même lorsque l'on cherche à imposer ses orientations en outrepassant le dialogue avec les représentants des structures concernées. L'investissement public pour l'intérêt général vaut bien mieux que cela !

Pour la Liste d'Action Démocratique et sociale
Joël Duyck - joel.duyck@wanadoo.fr

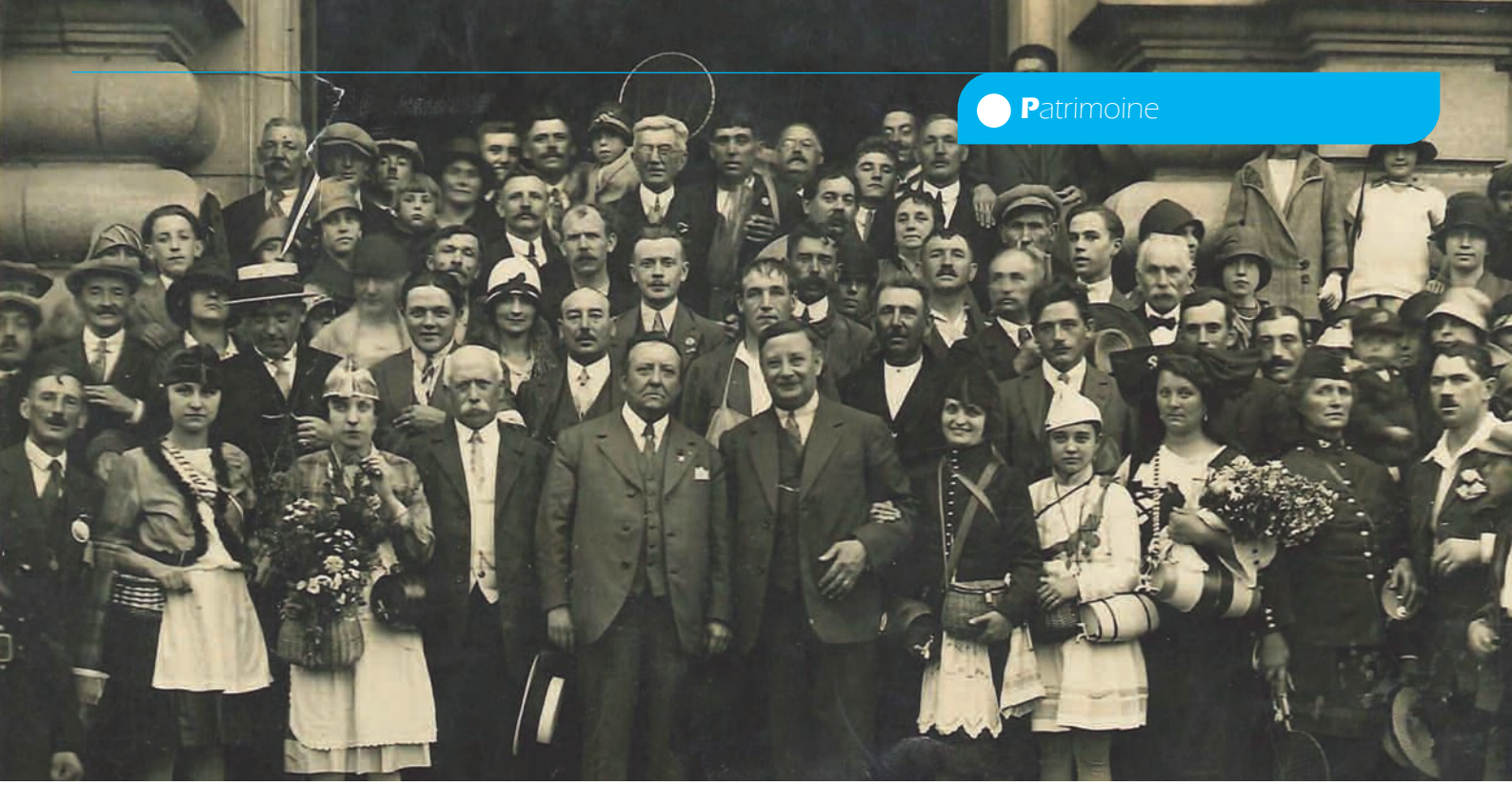

Amis du Vieux Merville

Ils font revivre l'Histoire

Depuis plus de trente ans, l'association des "Amis du Vieux Merville" recueille et archive des documents, des photos et des souvenirs liés à la ville de Merville. Le fruit de ce travail donne lieu à des expositions et des publications sur l'histoire de la commune.

Les "Amis du Vieux Merville" ont besoin de votre aide pour dater et comprendre l'histoire de cette photographie. Si vous avez des informations, n'hésitez pas à les transmettre à l'association (denis.delville@nordnet.fr / 03.28.48.32.92).
Petit trait d'histoire : des "Cantinières" sont présentes sur le cliché. Ces dames font partie intégrante de l'armée lors des campagnes napoléoniennes. En général, elles sont attachées à un bataillon ou à un escadron. Elles suivent les armées et arborent, en guise de badge, un tonnelet qui contient de l'eau de vie, à défaut, n'importe quel autre remontant. Un arrêté a été fixé en l'an VIII pour réglementer le nombre de cantinières.
Retrouvez sur le site internet de la ville (www.ville-merville.fr / rubrique : Merville d'antan) des articles extraits du livre de Georges Massiot "Merville au temps passé".
L'association prépare pour 2014 un grand événement pour le centenaire du premier conflit mondial de 1914. Si vous possédez des documents sur l'histoire de la ville, vous pouvez contacter les "Amis du Vieux Merville". Vos documents seront scannés avant de vous être restitués. ■

Témoignage

La péniche "Le Caou", véritable patrimoine local

Depuis 22 ans, la Péniche "Le Caou" est amarrée quai des Anglais. Curiosité locale, patrimoine cher au cœur de tous et témoin du passé industriel de la commune, la péniche est également la demeure de Marie-Thérèse et Lucien Hourdeaux.

Natifs de Merville, Marie-Thérèse et Lucien Hourdeaux ont tout naturellement choisi de poser l'ancre dans le cité des Caous en 1991, après une vie de bateliers. *"Merville, c'est notre ville. Nous avons toujours passé nos congés ici, près de la famille"*, explique le couple, qui a fêté ses 66 ans de mariage. Dès l'âge de 16 ans, Lucien débute sa carrière en tant que matelot avant de perpétuer la tradition familiale au sortir de la guerre. Pendant plus de 40 ans, la famille navigue sur les canaux de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse et de Belgique. Ils élèvent leurs 5 enfants à bord en leur donnant le goût de leur passion. Achetée en 1981, cette péniche est leur dernier instrument de travail, et c'est aujourd'hui leur lieu d'habitation. Il n'est pas rare pour le couple de devoir répondre à la curiosité des promeneurs et touristes, et c'est avec plaisir qu'ils accueillaient les écoles de la ville pour partager leur expérience de bateliers.
Pour les Mervillois, cette péniche fait sans nul doute partie du patrimoine local. Elle est d'ailleurs le dernier témoin du passé industriel mervillois : la construction de péniches. Les derniers vestiges de l'usine Pruvost ont récemment été détruits. Pour l'histoire, la péniche "Le Picardie" qui devint célèbre grâce à un feuilleton des années 60 a également été fabriquée à Merville. ■

21ème tournoi de football de poussins des 20 et 21 avril

Les nouveaux Mervillois le 16 février

Goûter des aînés Pâques le 4 avril

Festival Regards sur l'Afrique le 11 avril

Course cycliste Jean Duriez le 21 avril

4 jours de Dunkerque le 1er mai

Défilé du 1er mai

21ème tournoi de poussins les 20 et 21 avril

État-civil

Mariages

Vincent Behague et Delphine Gorillot
le 23 mars 2013

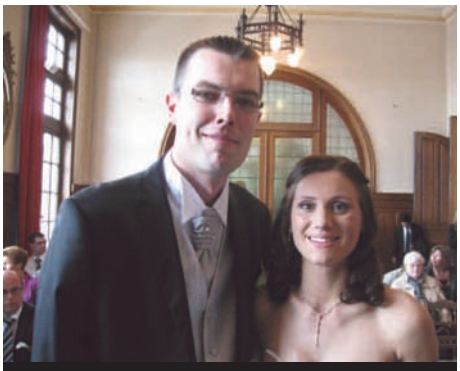

Bourgeois Dorchain et Alexandra Lefief
le 13 avril 2013

David Brebion et Stéphanie Fournier
le 11 mai 2013

Parrainages civils

Anaë Delville le 13 avril 2013

Louka Bourgoo le 20 avril 2013

Auxéance Beaussart le 27 avril 2013

Sasha Goudefroye le 27 avril 2013

Noah Deberdt le 4 mai 2013

Noces

Noces de diamant
Renée et Agnel Puchois-Dehaudt
le 13 avril 2013

1ère édition

Fête de la Bière

23, 24, 25 août 2013

Sur la Grand Place - MERVILLE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Jam

Merville
Source de potentiels